

CONSEIL GENERAL de la DORDOGNE

Délibération n° 09-231 du 27 mars 2009

Fiscalité 2009

Motion de soutien au service public de l'Education.

CONSIDERANT les efforts déployés par le Département afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et étudiants, par exemple en matière d'équipement informatique dans les écoles ou de soutien à l'Université,

RAPPELANT qu'il continue d'investir massivement, depuis plusieurs années, dans la construction et la rénovation de nombreux collèges,

RAPPELANT qu'il a déjà pérennisé 55 emplois d'agents techniques en contrat aidé en vue d'améliorer les conditions d'accueil des élèves,

CONSTATANT la dégradation continue et généralisée du service public de l'Education Nationale provoquée par la suppression de 25.000 postes en deux ans,

CONSTATANT les multiples mouvements de protestation et de résistance aux projets du Gouvernement en matière de réforme du système éducatif, dans les écoles maternelles et primaires, dans les collèges et lycées, dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM), à l'université et dans la recherche,

LE CONSEIL GENERAL, à la majorité

CONDAMNE les projets de réforme du Gouvernement qui fragiliseront le service public de l'Education Nationale: refonte des programmes, réforme des lycées, disparition envisagée de l'école maternelle, fragilisation de l'école primaire avec suppression des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED), qui accomplissent pourtant un travail inestimable au profit des enfants...

DENONCE la volonté du Gouvernement de se servir de la carte des formations pour réduire les effectifs des enseignants dans une vision d'économies budgétaires, rompant ainsi avec l'offre éducative de proximité, avec des conséquences désastreuses pour les familles et les élèves, principalement en milieu rural,

DEMANDE qu'un plan spécifique de pérennisation des Emplois de Vie Scolaire (EVS) – et plus globalement de l'ensemble des assistants d'éducation, désormais formés, compétents et indispensables au bon fonctionnement des établissements – soit mis en œuvre dans les meilleurs délais,

REFUSE la remise en cause des IUFM contenue dans le projet de recrutement des futurs enseignants au niveau du master, qui mettrait de fait en concurrence ces établissements de formation avec les Universités et supprimerait l'indispensable année de formation professionnelle, provoquant au passage la fermeture du site de Périgueux,

APPORTE son soutien aux étudiants et enseignants chercheurs, en lutte contre la loi relative aux Libertés et aux Responsabilités des Universités (LRU), la réforme du statut des enseignants chercheurs et des IUFM,

REAFFIRME son attachement à un service public de l'Education Nationale de qualité et au droit à l'éducation gratuite et égale pour tous,

EXIGE du Gouvernement un moratoire sur toutes les réformes en cours, du primaire à l'université, et l'ouverture d'une réelle négociation associant l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation : personnels, parents d'élèves, collectifs, associations et syndicats.

(Le groupe de l'Opposition, 10 membres, vote « contre »)

(Le groupe du MODEM, 1 membre, vote « pour »)

(Le groupe de la Majorité, 39 membres, vote « pour »)

Le Président du Conseil Général
de la Dordogne



Bernard CAZEAU